



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**EPISODE DE CRUES EXCEPTIONNELLES :
POINT DE SITUATION – 16 NOVEMBRE 2023 – 20h**

Arras, le 16 novembre 2023

La journée a été pluvieuse, mais les précipitations ont été nettement moins marquées que les jours précédents. Cette accalmie devrait se poursuivre au moins jusqu'à samedi.

S'agissant des crues, la Lys-Plaine et la Canche demeurent placées en vigilance orange. La Hem, l'Aa, la Lawe-Clarence et la Lys-Amont sont maintenues en vigilance jaune. La Liane n'est plus concernée par une vigilance.

La décrue s'amorce dans l'ensemble des secteurs touchés du département, même si la cinétique est longue.

Bilan chiffré :

- **48** interventions (pompage, mise en sécurité, déblayage, reconnaissance) et **22** évacuations ont été réalisées ce jour.
[pour mémoire 2 788 interventions et 1 494 évacuations ont été effectuées depuis le 6/11].
- **4** blessés sont recensés (pas d'évolution par rapport au dernier bilan).
- Les restrictions d'usage de l'eau s'appliquant aux **2 000** habitants du secteur de Doudeauville devraient être levées dans la soirée. Concernant le secteur de Samer, (**5 200** habitants concernés) cette restriction pourrait également prendre fin dans les prochains jours (des analyses sont en cours).
- **99** foyers sont encore privés d'électricité (**44** foyers à Saint-Omer, **5** foyers à Clairmarais et **50** foyers à Guînes).
- **3 200** clients sont impactés en relai mobile. **2 000** clients sont par ailleurs touchés en relai fibre, fixe et ADSL.
- **37** axes routiers (soit **105** km) restent coupés.
- **Concernant les mesures mises en œuvre à destination des entreprises, 121** dossiers relatifs à l'activité partielle représentant **2 839** salariés ont été déposés puis instruits par la DDETS.
- **Concernant la prise en charge des personnes vulnérables, 111** d'entre elles ont été prises en charge par l'ARS dans un hébergement dédié (A noter que ce chiffre a été consolidé depuis le dernier bilan en prenant en compte les orientations réalisées directement par les maires vers ce dispositif).
- **Concernant les mesures mises en œuvre à destination des agriculteurs, 53** exploitants agricoles ont sollicité la cellule d'appui déployée depuis samedi dernier par la DDTM.

Interventions marquantes :

- La situation s'améliore dans l'ensemble des secteurs touchés par les inondations (Audomarois, Béthunois, Boulonnais, Calaisis et Montreuillois). Malgré la pluie, les niveaux des cours d'eau ont sensiblement baissé.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05

Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

- Le sous-préfet de Saint-Omer a réuni ce jour à la sous-préfecture les maires du marais de Saint-Omer et VNF pour un temps de dialogue et d'échanges.
- L'intervention des sapeurs-pompiers s'articule selon 3 axes :
 - 1 – Réalisation d'opérations de reconnaissance et de mises en sécurité des sinistrés touchés par la montée des eaux. Une baisse du phénomène d'inondation ayant été observée sur tous les secteurs, cette première phase est à ce stade terminée.
 - 2 –Déploiement d'une opération de pompage inédite à très grande puissance vers la mer. Cette logique se poursuit, 50 000 m3 d'eau/ heure sont actuellement évacués vers la mer.
 - 3 – Mise en œuvre d'une manœuvre d'épuisement et de nettoyage au profit des particuliers, des professionnels et des communes touchés grâce à **196** pompes mobiles. Cette manœuvre est en cours.

Reprise des enseignements scolaires

Pour rappel, les établissements scolaires ont repris les enseignements depuis mercredi. Seuls **17** établissements situés dans le département ne seront pas en capacité d'ouvrir demain. La liste des écoles ou RPI concernés est disponible ci-dessous :

Nom de l'école ou EPLE fermé	Communes concernées (si RPI inscrire le nom des communes dans la même case)	Circonscription / arrondissement
Guilbert	Guines	Calais 1
Warnault	Guines	Calais 1
Rive de la Hem	RPI 151 Muncq Nieurlet Recques sur hem	Audruicq
Levy Ullmann	Wizernes	St Omer 1
Ferry	Blendecques	St Omer 1
Chopin	Blendecques	St Omer 1
RPI 111	RPI 111 Coulomby et Seninghem	St Omer 1
La Liette	Eperlecques	St Omer 2
Jean de la Fontaine	Tournehem sur la Hem	ST Omer 2
Hesdigneul les Boulogne	Hesdigneul les Boulogne	Boulogne 2
RPI 107	RPI 107 Hubersent Cormont Longvilliers	Etaples

RPI 109	RPI 109 Beutin Calotterie	Montreuil
Vallée de la Course	RPI 83 Estrées, Estréelles, Montcavrel, Bernieulles, recques sur Course	Montreuil
Jean de la Fontaine	Saint Floris	Béthune 2
Lamartine	Saint Venant	Béthune 2
Ecole du centre	Arques	Isbergues
RPI 92	RPI 92 Bourthes	Hesdin